

Avis adopté

Séance plénière du 14 janvier 2025

Pour une intelligence artificielle au service de l'intérêt général

Déclaration du groupe des Associations

« Comment mettre le déploiement de l'IA au service de l'intérêt général ? » tel est l'enjeu de cette saisine, qui ne vise pas à épuiser le sujet dans tous ses développements sectoriels. Car il est en effet bien trop tard pour se poser la question de son déploiement !

Si nous sommes seuls à stopper, d'autres bien moins soucieux d'intérêt général et de démocratie ou encore d'égalité, continueront seuls et ce n'est pas envisageable.

C'est pourquoi, le groupe des associations pense qu'il faut en encadrer les usages de l'intelligence artificielle dès maintenant.

Les possibilités offertes par l'IA peuvent apporter des conditions de vie et de travail positives et réduire les inégalités pourvu que ses usages soient aussi pensés pour cela.

Cependant, ce qui nous inquiète par-dessus tout aujourd'hui sont les outils qui permettent la manipulation de l'information.

Or nos démocraties sont basées constitutionnellement sur l'existence de citoyennes et citoyens éclairés.

Comment dès lors se forger une opinion lorsque on ne peut plus avoir confiance en ce que l'on voit, ni s'accorder sur les faits ?

Comment reconnaître une image ou une vidéo fabriquée ?

Si le grand n'importe quoi des réseaux sociaux aujourd'hui attende déjà à notre capacité commune à vivre ensemble, comment même demain la preuve juridique pourra-t-elle être administrée ?

Car n'en doutons pas, s'il est encore à peu près facile de discriminer une vraie photo ou vidéo d'un contenu fabriqué via l'IA, cela ne durera pas.

L'usage, par exemple, de Watermarks automatiques devrait être dès à présent obligatoire.

De même que la mise en application du règlement européen sur les services numériques et la protection stricte de nos données avec le RGPD ou du droit d'auteur, doit se faire sans concession.

Aussi, nous attendons du gouvernement et de l'Europe qu'ils travaillent à conscientiser les citoyennes et citoyens autour de ces technologies, à les former, les éduquer et à réglementer ces technologies pour nous pour protéger et protéger l'intérêt général.

Il est temps aussi de renforcer les associations d'éducation populaire pour les conforter dans leur mission d'éducation tout au long de la vie. Sur ces questions aussi, elles sont incontournables et déjà très engagées. Le groupe des Associations tient tout particulièrement à remercier les citoyennes et citoyens qui ont travaillé avec les conseillères et conseillers sur cette question. **Il a majoritairement voté en faveur de cet avis.**